



# Comité Départemental du Pas-de-Calais de Tennis de Table

Arnaud MAC-LEAN  
Coordonnateur Technique Départemental  
☎ : 06 61 42 14 03

Angres, le 12 SEPTEMBRE 2022

à  
- Mmes et MM. les Présidents des clubs, s/c des Correspondants

## FORMATION INITIATEUR DE CLUB

- DATES : les samedis 1 octobre 2022 et 12 novembre 2022 de 9 heures à 17 heures
- LIEU : Salle des Tilleuls, Rue des Tilleuls à Outreau
- COUT : **50 € (frais pédagogiques)**

La formation se fait en externat. Les joueurs sont priés de prévoir leur repas du midi.

La formation sera dispensée par les cadres techniques du Comité Départemental du Pas de Calais.

Les conditions requises pour s'inscrire à cette formation sont :

- Être licencié traditionnel FFTT pour la saison en cours (2022/2023)
- Appartenir au moins à la catégorie Cadet 1

**Vous devez adresser par courriel la fiche d'inscription au plus tard le Mercredi 28 septembre 2022**  
au : **Coordonnateur Technique Départemental ([Arnaud.Maclean@orange.fr](mailto:Arnaud.Maclean@orange.fr))**  
Avec copie au secrétariat du CD 62 ([cdtt@sport62.fr](mailto:cdtt@sport62.fr))

Une facture globale vous sera envoyée à la fin du stage par le secrétariat du Comité.

Le stagiaire devra être en possession des éléments suivants : sa raquette, une tenue sportive (maillot, short), paire de chaussures de sport, de son repas pour le midi ainsi que de prendre des notes sur le contenu de la formation.

Le Coordonnateur se réserve le droit d'annuler le stage si le nombre de participants est insuffisant.

Veuillez avoir la gentillesse de prévenir les personnes susceptibles de participer à cette formation

Le Coordonnateur Technique Départemental  
Arnaud MAC-LEAN

[cdtt@sport62.fr](mailto:cdtt@sport62.fr)

Pas de Calais  
Le Département

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS

Comité Départemental du Pas-de-Calais  
de Tennis de Table

Maison des Sports du Pas-de-Calais  
9 rue Jean BART - 62143 ANGRES

☎ : 03 21 72 67 34

<https://cd62tt.blog>



DAUPHIN





# Comité Départemental du Pas-de-Calais de Tennis de Table

## AUTORISATION PARENTALE

à remettre le premier jour du stage

FORMATION INITIATEUR DE CLUB  
1 OCTOBRE 2022 et 12 NOVEMBRE 2022 à OUTREAU

Je soussigné(e), M \_\_\_\_\_ père, mère,  
tuteur\*  
de \_\_\_\_\_



autorise l'encadrement à prendre toutes les dispositions rendues nécessaires par son état de santé (visite médicale, hospitalisation, intervention chirurgicale d'urgence, ...) selon les prescriptions médicales.

L'enfant suit-il un traitement actuellement ? : OUI - NON \*

Si OUI, lequel ? :

\_\_\_\_\_

Personne à prévenir en cas de problème : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  \_\_\_\_\_ et / ou \_\_\_\_\_  \_\_\_\_\_

Fait à : \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Nom et Prénom du Responsable légal :

*Signature du Responsable légal*  
*précédée de la mention » lu et approuvé »*

\_\_\_\_\_

**IMPORTANT** : L'autorisation parentale sur papier, complétée, datée et signée sera remise par le joueur dès son arrivée au Responsable du stage : **faire très attention car sans cette autorisation le (la) joueur (se) ne sera pas autorisé (e) à participer.**

\* Barrer la ou les mentions inutiles